

# L'OEC et le rectorat signent une convention de partenariat

Le document, signé par Agnès Simonpietri, présidente de l'office de l'environnement de la Corse et par Philippe Lacombe, recteur de l'académie de Corse vise à promouvoir l'éducation à l'environnement et au développement durable

L'éducation à l'environnement et au développement durable - ou plutôt soutenable - est confortée à l'échelon insulaire. À ce stade, la marge de progrès coïncide avec la signature, hier, dans les locaux de la collectivité territoriale de Corse (CTC) d'une convention de partenariat entre Agnès Simonpietri, présidente de l'office de l'environnement de la Corse (OEC) et Philippe Lacombe, recteur de l'académie de Corse.

On a voulu prolonger et approfondir la relation nouée. On reste dans le dialogue. "Nous travaillons ensemble depuis des années. Cette convention ouvre quant à elle le champ de nouvelles problématiques afin de prendre en compte les volets environnemental, économique, social et culturel qui fondent le développement durable", résumant les signataires. Elle a aussi l'avantage de permettre à l'"OEC d'avoir des entrées dans les classes, quel que soit le niveau et, ce faisant, de mettre ses compétences à disposition du plus grand nombre et de partager ses connaissances. L'idée est d'apporter un petit plus aux enseignants pour leur donner l'occasion d'aller plus loin avec leurs élèves", insiste Agnès Simonpietri.

D'autant, que la situation des collégiens et des lycéens interpelle. "Les écoliers du primaire bénéficient de nombreuses activités scolaires et extrascolaires liées à l'environnement. Leurs camarades, au collège et au lycée n'ont pas toujours les mêmes opportunités. Par conséquent, nous portons une attention toute particulière au développement d'action dans le second degré", insiste la présidente.

Le contexte scolaire est aussi très favorable à cette évolution. Car la sensibilité à l'environnement est une tendance qui s'affir-



La feuille de route commune de l'OEC et de l'académie de Corse comprend "la création d'un cadre pour des classes de seconde en démarche de développement durable, la valorisation de l'engagement des jeunes lycéens à travers un passeport d'éco-référents". / PHOTO PIERRE-ANTOINE FOURNIL

firme désormais parmi les enfants et les adolescents.

## Projet de société

La preuve. "Nous recevons souvent des lettres écrites par une classe entière pour nous demander des explications au sujet de la présence de déchets sur une plage par exemple, mais également pour nous faire part d'une volonté de s'impliquer dans une action au profit de l'environnement." Le recteur de l'académie de Corse voit aussi dans ce rapprochement une logique naturelle au moment de l'élaboration du projet académique 2017-2022 dont l'un des axes forts correspond à la thématique science et environnement.

Alors, "l'Éducation nationale ne peut pas réfléchir seule dans son coin", assure le responsable académique. Elle ne peut pas non plus faire l'impasse sur les "initiatives nombreuses et pertinentes du terrain. À titre d'exemple, les enseignants au primaire, en particulier

travaillent à l'éducation à l'environnement, avec des fédérations, des associations Il y a quantité de choses qu'il faut accompagner, valoriser et sans doute mettre en musique", souligne-t-il. Et puis il y a des précédents à la convention, comme le campus des métiers porté à la fois par la CTC, l'académie de Corse et l'université. On avance ensemble dans le sens de "la formation, de l'emploi de la jeunesse Corse". Dans cette optique, la feuille de route commune de l'OEC et de l'académie de Corse comprend "la création d'un cadre pour des classes de seconde en démarche de développement durable, la valorisation de l'engagement des jeunes lycéens à travers un passeport d'éco-référents", énumèrent les partenaires. On compte aussi faire porter l'effort sur la collecte et la gestion des déchets. Un autre grand chantier éducatif portera sur "le dispositif E3D, c'est-à-dire école ou établissement en démarche globale de développement durable". Autant de me-

## Pour une école verte

La convention vaut aussi engagement en faveur "d'une gestion interne respectueuse de l'environnement au sein des écoles, collèges et lycées". Dans ce cas, le programme inclut le "tri et le recyclage des déchets issus des activités pédagogiques et professionnelles, puis des déchets alimentaires à la cantine". Les bons comportements consistent, au quotidien, à lutter contre le gaspillage alimentaire, à économiser l'eau et l'électricité.

Dans les établissements, la lutte contre le bruit figure encore à l'ordre du jour, comme l'achat de fournitures respectueuses de l'environnement, le respect des réglementations en vigueur concernant le rejet des eaux usées et la qualité de l'air. On construit, on agrandit les locaux selon une logique durable aussi.

sures en "cohérence avec les objectifs du plan Lingua 2020 et l'Agenda 21 Corsica", commente Agnès Simonpietri. Et qui constituent une dynamique innovante, "puisque un projet éducatif devient projet de société", selon les termes de Josepha Giacometti, conseillère exécutive en charge de l'éducation et de la formation.

On forme mieux les enseignants à l'éducation à l'environnement, on éduque mieux les jeunes "qui s'approprient ainsi leur territoire et qui demain seront des citoyens mobilisés pour le défendre et le transmettre à leur tour aux générations à venir", conclut-elle.

VÉRONIQUE EMMANUELLI

vemmanuelli@corsematin.com